

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

25 NOVEMBRE 2019
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 25 novembre 2019, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Maire: Monsieur Beny Masella
 Conseillers: Monsieur Dino Mazzone Siège 1
 Madame Elizabeth Ulin Siège 2
 Madame Colleen Feeney Siège 3

Absente: Madame Maria Torres Siège 4

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
 Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Dix (10) personnes y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h05.

2. Accueil des visiteurs

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 25 novembre 2019 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance ordinaire du 28 octobre 2019;
- séance spéciale du 8 novembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-003

5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

M. le Maire Masella a noté que le budget de l'agglomération pour 2020 a été déposé aujourd'hui. Les municipalités de banlieue ne sont pas satisfaites parce que leurs attentes concernant le processus budgétaire ont été ignorées par la ville centrale, en dépit d'un engagement pris par Montréal l'an dernier. En conséquence, il y a des iniquités flagrantes dans le partage du fardeau fiscal entre les municipalités, la répartition de celui-ci étant uniquement basée sur la valeur foncière sans que les résidents qui paient ainsi davantage reçoivent plus de services de l'agglomération. La question a été portée au ministère des Affaires municipales, mais sans résultat jusqu'à présent. M. le Maire, sur un autre point, a rappelé à l'auditoire que le Train des Fêtes du CP fera son 6e arrêt annuel demain à Montréal-Ouest. Il a ensuite expliqué les pratiques et les priorités de déneigement, parce qu'il y a des questions chaque année sur certains points. M. le Maire a fait remarquer qu'il n'y aura pas de « Café avec le Maire » en décembre, le prochain étant prévu pour le 23 janvier 2020. Enfin, il a dit qu'il y aura deux autres assemblées publiques le 16 décembre avant la séance ordinaire à 20 h, dont une à 18 h 30. Le Conseil agira à titre de comité de démolition concernant une demande pour le bâtiment situé au 74 rue Easton, ensuite aura lieu la séance spéciale pour l'adoption du budget 2020 à 19 h 30.

7. Première période de questions du public

À 20h10, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Bob Barnes demanda ce qu'il en est de la situation à Montréal-Ouest en ce qui concerne le plomb dans l'eau potable. M. le Maire Masella dit que le problème concerne essentiellement les conduites privées, et non les conduites publiques qui ont été remplacées au fil du temps depuis une trentaine d'années, lorsqu'il y a des travaux majeurs d'aqueduc. Chaque fois qu'il y a de tels projets, les propriétaires adjacents sur une rue donnée sont invités à faire la même chose de leur côté. La Ville recueille maintenant des données et des statistiques. La Directrice générale a ajouté que pour résoudre pleinement le problème, le remplacement des tuyaux est nécessaire des deux côtés. Le résident demanda s'il reste des conduites publiques en plomb à ce moment-ci. M. le Maire répondit qu'il ne le pense pas, mais vérifiera. Le résident demande ensuite ce qui se passe dans le dossier des branchements croisés. M. le Maire observa que ce problème est l'un des facteurs déterminants pour prioriser certaines rues en vue des prochains projets d'infrastructures. Par exemple, c'est l'une des raisons pour lesquelles les avenues Wolseley et Crestwood ont été refaites cette année. Le résident suggéra que la Ville communique davantage sur l'état des deux dossiers qu'il a mentionnés.

Cynthia Nichols demanda que les rues soient nettoyées en vue de la prochaine visite du train des Fêtes du CP. Elle a ensuite demandé s'il était vrai qu'un certain groupe communautaire s'était fait dire de ne pas être associé à elle. M. le Maire et les conseillers Mazzone et Feeney répondirent que non.

Harold Knowles demanda s'il y a quelque chose qui pourrait être fait légalement pour contester le budget de l'agglomération. M. le Maire Masella répondit que ce n'est pas possible, vu les règles existantes. Il y a des agglomérations où le partage des coûts est fondé non seulement sur la valeur foncière, mais aussi sur la population. Cependant, Montréal n'est pas d'accord avec cette approche. Les municipalités de banlieue ont demandé au gouvernement d'intervenir. Le résident demanda si Brock Sud est fermée en ce moment. M. le Maire répondit oui, et ajouta que lorsqu'elle sera rouverte après la fin des travaux du projet Turcot, ce sera une rue à sens unique vers le sud.

Mina Hanna demande si la réunion du Comité de démolition du 16 décembre sera publique. M. le Maire confirma qu'elle le sera.

La première période de questions prit fin à 20h30.

8. Contrats et Greffe

a) Politique de communication

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest reconnaît la nécessité d'informer adéquatement ses citoyens au sujet de ses services, de ses orientations et de ses choix stratégiques;

ATTENDU que la Ville, à cette fin, favorise la diffusion d'une information juste et complète sur les décisions politiques et administratives qui sont prises, ainsi que sur ses activités;

ATTENDU qu'une politique a été élaborée pour assurer une communication efficace et opportune à tous les publics cibles externes, en permettant aux intervenants municipaux de bien comprendre leurs rôles et responsabilités à cet égard;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que soit adoptée la politique de communication citée au préambule et dont une copie est annexée à la présente résolution, pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité.
#20191125-004

9. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 23 octobre au 20 novembre 2019

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 23 octobre au 20 novembre 2019 totalisant 957 681,57 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-005

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de novembre 2019

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de novembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-006

c) Fonds de roulement – remboursement anticipé

ATTENDU qu'il a été jugé opportun de rembourser certaines sommes au fonds de roulement, en date du 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) D'autoriser un remboursement anticipé du fonds de roulement sur les soldes des engagements financiers suivants :

<u>Titre</u>	<u>Montant \$</u>
Mini-chargeuse articulée (rés. # 20150710-004)	54 047,56 \$
Ford F-450 (rés. # 20170828-009)	31 789,38 \$

2) D'imputer le montant total de 85 836,93 \$ à l'excédent d'exploitation.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-007

10. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 20 novembre 2019.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
226 Sheraton 162 Strathearn N.	installation de rampes sur le palier et l'escalier avant; enlèvement de la cheminée et installation d'un puits de lumière, remplacement de trois fenêtres, enlèvement d'une porte latérale, d'un palier d'escalier et d'une fenêtre, et remplacement de la porte patio par une plus grande;
37 Milner 14-16 Westminster N.	remplacement de quatre fenêtres; remplacement d'une enseigne commerciale.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
137 Broughton 87 Percival 182 Bedbrook	remplacement d'une porte avant et de son ornementation; démolition et reconstruction d'un garage détaché en cour arrière; enlèvement d'une fenêtre de salle de bain.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-008

11. **Travaux publics**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

12. **Ressources humaines**

a) **Embauche d'un contremaître**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

Que M. Giovanni D'Amico soit promu au poste de Contremaître à compter du 26 novembre 2019, sujet à une période de probation de six (6) mois, avec un salaire d'entrée au niveau 7, selon la Convention de travail des cadres de direction et cadres administratifs de la Ville de Montréal-Ouest, et les avantages sociaux afférents.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-009

13. **Nominations**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. **Rapport des Conseillers**

a) **Siège Numéro 3**

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

b) **Siège Numéro 4**

En l'absence de la Conseillère Maria Torres, M. le Maire Masella lut son rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

c) **Siège Numéro 1**

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

d) **Siège Numéro 2**

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

15. **Dépôt de documents**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. **Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

a) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement relatif aux modalités de publication des avis publics

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

17. Seconde période de questions du public

À 20h55, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Bob Barnes demanda s'il ne serait pas préférable de faire des remboursements anticipés sur les emprunts contractés en vertu de règlements et qui portent intérêt, plutôt que des remboursements au fonds de roulement. La Conseillère Feeney fit remarquer que c'est plus flexible avec le fonds de roulement. L'opportunité avec les règlements d'emprunt se présente moins souvent, puisque les emprunts sont contractés pour une durée fixe. Sur un autre point, le résident établit un parallèle entre le soufflage de la neige sur les lots privés et le fait de permettre ou non aux résidents de pousser leur neige dans la rue. M. le Maire fit remarquer que la première situation se produit rarement et seulement lorsque les conditions hivernales sont exceptionnellement difficiles. Le parallèle a des limites.

Cynthia Nichols demanda comment le règlement relatif aux modalités de publication des avis municipaux serait mis en œuvre s'il était adopté. La Conseillère Ulin et le greffier de la Ville donnent quelques explications. La résidente demanda également de quoi traitera la réunion du comité de démolition. M. le Maire répondit qu'il s'agit d'une demande pour l'immeuble sis au 74, rue Easton.

Un autre résident demanda pourquoi il ne semble plus y avoir de statistiques sur la criminalité. Le Conseiller Mazzone répondit qu'il s'agit de changer les méthodes de déclaration au Service de police de Montréal. M. le Maire ajouta qu'il y a une volonté d'introduire une norme centralisée avec un modèle de rapport dans chaque poste de quartier.

18. Levée de la séance

À 21h05, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20191125-010

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20191125*